

**POLE ANIMATION JEUNESSE, SPORTS
ET VIE ASSOCIATIVE**

Service Animation, jeunesse, éducation
Populaire et vie étudiante
AB

Metz, le 28 octobre 2010

23

R A P P O R T

**OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES ET DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU
DISPOSITIF ENVIE D'AGIR**

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir 3 projets au titre du dispositif Projet Jeunes et 4 au titre de Défi Jeunes pour un montant total de **7 100 €**, sous réserve de validation des projets par les jurys Envie d'Agir compétents :

1) PROJET JEUNES

Julie DOURSON : « L'ineffable orchestre » - création artistique, animation locale

Musicienne messine passée sur les bancs du conservatoire, Julie entend fonder un orchestre original et innovant, composé de 60 instrumentistes d'influences et de cultures musicales différentes. L'objectif est de permettre à tous les musiciens qui le souhaitent de jouer de la musique ensemble sans cloisonnement créatif. Le coût global de l'opération s'élève à 16 199,70 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 500 €** correspondant à la prise en charge de la bourse de 1 000 € en plus d'un parrainage à hauteur de 500 €.

Jessica STUMPERT : « Roller Derby Metz Club » - animation locale

Accompagnée d'amies partageant sa passion pour le Roller Derby, sport méconnu en France, Jessica a créé une association dont l'objet est le développement de cette pratique spectaculaire, activité novatrice à Metz, et pour laquelle le service des Equipements Sportifs de la Ville de Metz a réservé deux créneaux hebdomadaires destinés à leur entraînement en gymnase. Le coût global de l'opération s'élève à 3 280 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 500 €** correspondant à la prise en charge de la bourse de 1 000 € en plus d'un parrainage à hauteur de 500 €.

Hélène VINCENT : « Eklektik » - création artistique et animation locale

Hélène, particulièrement active au sein de l'association « Skeud en vrac » qui vise à promouvoir la culture hip-hop sous toutes ses formes, travaille à la production d'un album auprès des musiciens du collectif. L'objectif est de commercialiser ces disques afin de financer les autres projets des artistes membres de l'association, et plus particulièrement les artistes émergeants. Le coût total de l'opération s'élève à 12 820 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de **600 €**.

2) DEFI JEUNES

Vincent CALVIER : « Oranje Records » - animation locale

A 22 ans, Vincent présente déjà une solide expérience dans le circuit de la production musicale. Il souhaite maintenant proposer aux jeunes artistes lorrains un lieu et une structure de travail et d'accompagnement professionnelle. Oranje Records sera à la fois un studio d'enregistrement et de répétition, et un label de production musicale. Le coût total lié à la mise en œuvre de cette action s'élève à 23 856 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de **1 000 €**.

Adrian LORENZINI : « Voodoo Clan » - animation locale

Membre du collectif d'artistes messins Voodoo&Cow, association créée en 2008, Adrian propose de lui conférer un rôle de cellule de création artistique professionnelle : il s'agit de promouvoir les productions artistiques du collectif, lequel est composé d'artistes locaux (musiciens, peintres, plasticiens, photographes, vidéastes...). Un évènement sera alors organisé aux Trinitaires de Metz réunissant les membres du collectif et exposant leur travail. Le coût global de l'opération s'élève à 7 800 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de **500 €**.

Guillaume MATTHIAS : « Webellipses » - création d'activité économique

Après une première bourse obtenue pour un Projet Jeunes en 2009 lui ayant permis d'éditer une BD dont il est l'auteur, Guillaume, dessinateur messin, s'atèle à la création d'une micro-entreprise : il vise à donner naissance à une maison d'édition numérique permettant la diffusion de supports numériques de BD originales. Le coût total d'investissement s'élève à 9 100 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de **1 000 €**.

Vincent NOUVEAU : « Perdre le Nord » - création artistique

Vincent est musicien et chanteur. Il projette aujourd'hui d'enregistrer le premier album du groupe Geules d'Aminches dont la notoriété est grandissante et pourrait, grâce à cet opus, s'installer de manière pérenne dans le circuit professionnel. Le coût global de l'opération s'élève à 14 720 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de **1 000 €**.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES ET DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 portant sur la signature du protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif Envie d'Agir,

DECIDE de verser au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) une subvention d'un montant de **1 100 €** au titre de 2 parrainages dans le cadre du dispositif « Envie d'agir – PROJET JEUNES » 1 parrainage au titre du dispositif « Envie d'Agir – DEFI JEUNES », sous réserve de leur validation par les jurys ENVIE D'AGIR compétents :

PROJET JEUNES :

| | |
|---------------------------------|-------|
| - « Eklektik » (Hélène VINCENT) | 600 € |
|---------------------------------|-------|

DEFI JEUNES :

| | |
|--------------------------------------|-------|
| - « Voodoo Clan » (Adrian LORENZINI) | 500 € |
|--------------------------------------|-------|

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes aux associations au titre des parrainages et des bourses « Envie d'agir » Ville de Metz pour un total de **6 000 €** :

PROJET JEUNES :

| | |
|---|---------|
| - Association L'Ineffable Orchestre Production (projet de Julie DOURSON) | 1 500 € |
| - Association Roller Derby Metz Club (projet de Jessica STUMPERT) | 1 500 € |

DEFI JEUNES :

| | |
|--|---------|
| - Association Oranje Records (projet de Vincent CALVIER) | 1 000 € |
| - Association Phylactères (projet de Guillaume MATTHIAS) | 1 000 € |
| - Association Eben Prod (projet de Vincent NOUVEAU) | 1 000 € |

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la bourse et du parrainage, de leurs conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de leur affectation ou de non réalisation du projet.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI